



## en Nouvelle Aquitaine :

La méthanisation agricole apporte de la résilience à nos **TERRITOIRES** :

1. Transition agricole
2. Transition économique
3. Transition énergétique et souveraineté
4. Transition climatique
5. Transition sociétale

L'AAMF engage ses adhérents dans **une démarche PROFESSIONNELLE et TRANSPARENTE** :

1. Echanges, visites de sites, formations
2. Groupes de travail porteurs de projets ...
3. Retour d'expériences technique, économique, réglementaire, agronomique, ...
4. Charte AAMF

En 2022, la méthanisation est confrontée à **de plus en plus de FREINS** (renforcés par le COVID, la crise énergétique et les tensions géopolitique) :

### → Économiques :

1. Hausse des investissements : adaptation et application des nouvelles normes ICPE, devis dénoncés ou augmentés
2. Hausse des charges : achat de l'électricité, consommables, intrants, ...
3. Contrat d'achats électricité ou biométhane limitants : Baisse des tarifs, plafonnement de la production d'ENR (alors que nous sommes capables de produire plus), limitation de l'autoconsommation
4. Retards de livraisons des matériaux

### → Réglementaires :

1. Nouvelles normes ICPE
2. Evolutions réglementaires à venir : RED II, décret culture...

### → Acceptabilité :

1. Opposition sociétale conduisant parfois à des recours permis de construire ou ICPE
2. Méconnaissance de notre filière

**Conclusion** : dans le contexte actuel et alors que les sites en fonctionnement sont déjà en grandes difficultés, aujourd'hui nous ne pouvons pas développer la méthanisation agricole :

- Pour faire du gaz RENOUELABLE en remplacement des énergies FOSSILES
- Pour faire du gaz FRANCAIS en remplacement du gaz RUSSE / renforcer notre souveraineté énergétique

**Nous, agriculteurs-méthaniseurs, comptons sur vous  
pour nous consulter, nous épauler et ainsi assumer collectivement les objectifs climatiques**



Président AAMF : Jean-François DELAITRE - 06.31.28.36.24 – [jfdelaitre@aamf.fr](mailto:jfdelaitre@aamf.fr)

Délégué Général AAMF : Laurent FAURE - 07.61.63.27.66 – [lfaure@aamf.fr](mailto:lfaure@aamf.fr)

Référent AAMF en Nouvelle Aquitaine / Président VAM : [Yves DEBIEN](mailto:Yves DEBIEN) - 06.11.89.15.56